

## **Cycle d'éveil:**

C'est la première découverte de l'apprentissage pour les plus petits, jusqu'à 6 ans. Les notions les plus simples sont abordées, toujours par le jeu, le chant ou l'expression corporelle, les enfants apprennent également à reconnaître les instruments de musique ce qui peut faciliter leur choix ensuite. A la fin d'un cycle d'éveil les petits sont prêts à démarrer dans un premier cycle l'instrument et la formation musicale (FM) simultanément.

## **1er cycle:**

A partir de 6-7 ans , le cycle a une durée de 4-5 ans. Avec l'aide du professeur, l'élève apprend à déchiffrer une partition et, sur ses conseils, à la jouer de mieux en mieux, jusqu'à être capable en fin de cycle de monter des pièces déjà fort attrayantes. Les principales techniques de jeu sont abordées. En formation musicale, le cours est essentiellement composé de rythme, lecture et chant. De petits devoirs (très légers!) sont parfois demandés à la maison et consistent principalement en une relecture de ce qui a été vu.

La fin du cycle est validée au niveau départemental par un court contrôle oral pour la FM et par une audition individuelle devant un jury composé par le CDMC (**C**onseil **D**épartemental pour la **M**usique et la **C**ulture de Haute Alsace) pour l'instrument.

## **2ème cycle:**

D'une durée de 3 à 5 ans, ce cycle favorise l'ouverture culturelle et tend à rendre le jeune musicien de plus en plus autonome, en l'encourageant également à la pratique collective. La technique instrumentale se développe et, en formation musicale, l'analyse de partitions.

La fin du cycle est validée au niveau départemental par un examen global organisé par le CDMC, incluant l'élaboration par le jeune musicien d'un projet personnel comportant 2 ou plusieurs musiciens, qu'il recrute alors pour la plupart dans le cercle amical qu'il aura pu développer au cours de ses années d'apprentissage de la musique.

## **3ème cycle:**

D'une durée de 2 à 4 ans, ce cycle forme de bons musiciens amateurs avec de solides connaissances. Ces musiciens, à leur sortie de l'école de musique, pourront aisément s'intégrer dans des structures de musique d'ensemble s'ils le souhaitent.

Le contrôle de fin de cycle se déroule de la même manière que pour le 2ème cycle, avec un niveau de difficulté adapté bien sûr.